

1 Problèmes s'étendant au-delà des frontières nationales

La progression de la mondialisation a conduit à une répartition internationale des hommes, des produits, des fonds et des services, et les problèmes de développement sont de plus en plus multilatéraux. Ce sont par exemple les problèmes environnementaux, comme les pluies acides et le réchauffement climatique, les maladies infectieuses, notamment le VIH/sida et la grippe aviaire, ou encore le terrorisme et les conflits, en Afrique et au Moyen-Orient. Ces problèmes ont de fortes incidences sur le développement régional et la stabilité hors des frontières nationales.

D'un autre côté, la mondialisation a accéléré les initiatives de partenariat économique. Les accords régionaux de commerce, notamment les accords de libre-échange et les unions douanières en sont quelques illustrations. Ces initiatives peuvent certes contribuer à stabiliser les économies régionales et à favoriser le développement, mais elles comportent des risques. Ainsi, les succès et les profits économiques sont monopolisés par un petit nombre de pays compétitifs, ce qui conduit à l'accroissement des disparités régionales. Ou alors, lorsque les réussites et les intérêts économiques ne sont pas bien distribués au sein d'un même pays, on peut assister à l'augmentation des disparités à l'échelon national. Aussi, même si la mondialisation est indispensable pour une croissance économique durable, elle est toujours susceptible d'accroître les disparités au sein de la communauté internationale prise dans son ensemble.

La coopération unilatérale ne parvenant pas vraiment à résoudre ces problèmes transfrontières, il est nécessaire de déployer des efforts dépassant les frontières nationales et de miser sur des partenariats et une coopération à l'échelon international. Dans le même temps, étant donné que les régions à problèmes, les niveaux techniques et les besoins varient d'un pays à l'autre, il convient d'assurer une coopération adaptée aux conditions prévalant dans chaque pays.

Si la JICA assure généralement une coopération bilatérale, elle s'associe également avec les organisations internationales et les autres pays donateurs pour traiter les problèmes transfrontières. Dans la section qui suit, nous allons voir les nouveaux efforts déployés par la JICA pour faire face à ce type de questions.



Lutte contre la menace de grippe aviaire grâce à la coopération internationale (voir p. 13)

(Photographie de Katsumi Yoshida)

Accélération des changements environnementaux au niveau mondial

La menace du réchauffement climatique

Le réchauffement de la planète et les changements climatiques résultants, qui représentent de graves menaces pour la survie de l'humanité toute entière, sont des problèmes très importants, qui doivent être traités conjointement par les pays industrialisés et les pays en développement. Le réchauffement climatique devrait avoir un large éventail de répercussions :

- Incidences graves pour la santé et décès suite aux vagues de chaleur et risques accrus d'épidémies déclenchées par les vecteurs de maladies infectieuses
- Pénurie d'eau potable causée par la diminution des ressources en eau douce
- Destruction des écosystèmes (accélérant l'extinction des espèces)

- Pénurie de vivres causée par la diminution de la production alimentaire
- Nombre croissant de catastrophes suite à l'élévation du niveau des mers et des océans, comme les inondations ou les raz-de-marée

Même si les incidences du réchauffement climatique diffèrent suivant les régions, les atteintes devraient être plus importantes dans les pays en développement, à cause des conditions géologiques et météorologiques prévalant dans ces pays et de leur incapacité à gérer ces atteintes. Ainsi, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)¹ prévoit que 75 millions de personnes sur les 250 millions qui peuplent l'Afrique seront confrontés à des problèmes liés à l'eau d'ici 2020 et que le rendement des récoltes en agriculture, qui

dépend des précipitations, devrait diminuer d'environ 50 % également d'ici 2020. Le GIEC prévoit que les ressources en eau douce diminueront également en Asie et que, avec l'accroissement de la population et l'amélioration du niveau de vie, les répercussions devraient toucher plus d'un milliard d'individus dans les années 2050-2060.

Face à cette situation, la communauté internationale s'est appuyée sur la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)² pour lancer des mesures de trois types : mesures de limitation des émissions de gaz à effet de serre à l'origine du réchauffement climatique, tels le CO₂ ; mesures d'adaptation censées améliorer les capacités de résistance des sociétés et des écosystèmes, et enfin, mesures visant à traiter les incidences du

changement climatique contre lesquelles la prévention ne peut plus rien. Au sommet du G8 d'Heiligendamm en 2007, les grandes nations du monde ont résolu d'envisager sérieusement une réduction de moitié des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050. La part des émissions de gaz à effet de serre des pays en développement entrant pour environ la moitié du total mondial, il est essentiel que des efforts soient entrepris dans ces pays, tout comme dans les pays industrialisés.

Efforts de la JICA

La Charte de l'aide publique au développement du Japon (Charte de l'APD) révisée en 2003 stipule que les efforts pour faire face aux enjeux de portée mondiale constituent l'un de ses quatre axes prioritaires. En 2007, la décision du Cabinet (« devenir une nation phare dans le domaine de l'environnement au cours du 21^e siècle – Stratégie du Japon pour une société durable ») a clarifié l'orientation des politiques environnementales du Japon aux niveaux national et international, ainsi que les principes adoptés pour l'élaboration d'un nouveau cadre à l'échelon international. Cette décision préconise en matière d'environnement la promotion d'une coopération internationale qui prenne en compte les questions de sécurité humaine. Quant au réchauffement de la planète, elle affirme la volonté du Japon d'assurer au niveau mondial le rôle de chef de file dans la lutte contre le problème du changement climatique.

Coopération pour la mise en œuvre de mesures de prévention

La JICA a mis en œuvre des mesures visant à réduire les émissions et favoriser l'absorption des gaz à effet de serre (par la promotion des économies d'énergie, l'exploitation des énergies renouvelables, la préservation des forêts et le reboisement, etc.) Toutefois, il n'est pas aisé de mettre en œuvre toute une série de mesures axées sur le réchauffement de la planète dans les pays en développement, où la réduction de la pauvreté et le développement économique sont des problèmes plus urgents.

L'une des mesures pour lutter contre ce problème réside dans le recours au mécanisme de développement propre (MDP)³. Adopté lors du protocole de Kyoto, ce nouveau mécanisme concilie le développement durable des pays en développement à des mesures pour réduire le réchauffement de la planète. Aussi commence-t-on activement dans ces pays à s'intéresser à la mise en œuvre du MDP pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, ce dispositif est compliqué et sa mise en œuvre exige des connaissances dans divers secteurs,

notamment l'énergie, la foresterie, l'industrie et les déchets. Afin d'instaurer et de promouvoir un environnement propice à l'utilisation du MDP dans les pays en développement, la JICA soutient le développement des capacités des institutions intégrant ce mécanisme. En Argentine, le projet de renforcement des bases nécessaires à une implication dans le MDP illustre très bien ce type de coopération.

Bien que l'Argentine ait été l'un des pays qui s'intéresse le plus activement au problème de réchauffement global et au MDP, le nombre de projets liés au MDP enregistrés aux Nations unies pour ce pays était faible par rapport au nombre enregistré pour d'autres pays d'Amérique latine.

Aussi, à partir d'avril 2004, la JICA a détaché des experts en mission de courte durée auprès du Bureau des changements climatiques en Argentine. Cette institution, qui relève du ministère de la Santé et de l'environnement, est chargée dans ce pays des mesures de lutte contre le réchauffement de la planète. Et en mai 2006, un projet de coopération technique intitulé « Projet de renforcement des bases nécessaires à une implication dans le MDP » a débuté. Son but est de mieux faire accepter et comprendre le MDP dans le pays et d'améliorer le système de promotion du MDP au sein du Bureau des changements climatiques.

Des projets liés au MDP ont alors été formulés dans deux secteurs, à savoir la production d'énergie par des microcentrales hydroélectriques et la production de biomasse. En février 2007, un séminaire international organisé en Argentine a réuni les responsables des mesures de lutte contre le réchauffement de la planète de 12 pays d'Amérique latine, avec pour mission de diffuser largement dans toute cette région les résultats obtenus grâce à ce mécanisme.

Ce projet a été réalisé avec l'aide d'institutions japonaises de promotion du MDP et notamment la Banque japonaise

pour la coopération internationale (JBIC).

Les énergies renouvelables, comme dans l'exemple ci-dessus, ne sont pas le seul secteur ciblé par le MDP ou les seules considérées efficaces pour réduire les émissions. On peut contribuer efficacement à la lutte contre le réchauffement de la planète en intervenant dans les secteurs des économies d'énergie, de la lutte contre la pollution atmosphérique, des déchets, des transports, ou encore du développement rural et agricole, et ce tout en contribuant à la croissance durable des pays en développement. Il est ainsi possible d'aider à limiter les encombrements de la circulation dans ces pays et par suite de réduire les émissions de gaz à effet de serre par les automobiles. Dans ces secteurs, il est prévu d'approfondir la coopération, en s'appuyant sur l'expérience et les connaissances acquises par la JICA.

Coopération pour la mise en œuvre de mesures d'adaptation

D'un autre côté, il faut de plus en plus de mesures d'adaptation pour faire face aux répercussions du réchauffement planétaire dans les pays en développement.

Aujourd'hui, des pays du monde entier s'efforcent de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, dans une certaine mesure, le réchauffement de la planète et les changements climatiques qui l'accompagnent apparaissent inévitables. L'avancée de ce phénomène suscite des préoccupations, car il a des incidences graves sur les ressources en eau, les écosystèmes, l'agriculture, les zones côtières et la santé des populations des pays en développement. Pour que ces derniers puissent résoudre ces problèmes par eux-mêmes, ils doivent absolument disposer des capacités requises pour traiter des questions associées aux secteurs concernés. Aussi, la JICA participe au développement de ces capacités en fournissant une aide dans divers domaines : préservation des

ressources en eau, protection et gestion des écosystèmes, perfectionnement des compétences liées à l'amélioration génétique, renforcement des systèmes de prévention des catastrophes et soutien à la lutte contre les maladies infectieuses.

Le réchauffement global est un problème universel. Cela étant, c'est un secteur dans lequel le Japon peut pleinement tirer parti des capacités étendues (savoir-faire, institutions, techniques



Organisé en Argentine, ce séminaire international a réuni environ 190 promoteurs du MDP venus de 12 pays, essentiellement d'Amérique latine.

et sensibilisation) qu'il a accumulées, dans les secteurs public et privé, à partir d'expériences dans divers domaines, comme la pollution de l'environnement, les économies d'énergie, ou encore le reboisement et la prévention des catastrophes. Il est important que la JICA apporte une aide en collaboration avec ses partenaires à l'intérieur et à l'extérieur du Japon, et s'appuie sur tout le savoir-faire accumulé dans le domaine de l'aide au développement.

Le projet de Centre des sciences et de la technologie de la coopération Japon-Chine pour l'amélioration des essences forestières est un bon exemple d'une telle collaboration.

En Chine, le couvert forestier (proportion du territoire national couvert de forêts) n'est que de 21,2 %, ce qui est peu face aux 30,3 %⁴ de la moyenne mondiale et aux 68,2 % du Japon. La Chine tente d'accroître ce taux en protégeant ses forêts et en renforçant ses activités de reboisement. Dans ce cadre, il est non seulement indispensable de disposer d'une technique efficace et des semences adaptées au sol et aux conditions météorologiques des forêts, mais aussi de préserver les ressources génétiques forestières.

C'est pour répondre à ces besoins que la JICA a lancé en octobre 2001 le projet précédemment évoqué. Afin d'améliorer les capacités du Centre à mettre en œuvre des programmes de culture d'essences forestières, il est prévu d'aider la Chine à

sélectionner des spécimens aux caractéristiques supérieures et de constituer des forêts de conservation des ressources génétiques, notamment des espèces d'arbres rares. On s'attend à diverses incidences négatives, notamment la destruction d'espèces et la détérioration du milieu forestier, suite à la concentration plus élevée des pesticides dans l'atmosphère entraînée

par le réchauffement global. Le projet devrait atténuer ces incidences en favorisant le développement et la diffusion de techniques concernant la production de cultivars résistants. Le fait de planter certaines espèces aux caractéristiques supérieures permet par ailleurs de stabiliser plus efficacement la concentration de CO₂ dans l'atmosphère.

*1 Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques (GEC) : Cette institution internationale a été créée en 1988 comme une enceinte permettant de débattre des problèmes de réchauffement à l'échelon des gouvernements.

*2 Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) : Cet accord, dont l'objectif ultime est de stabiliser la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, fournit un cadre international



Test de résistance aux pesticides destinés à sélectionner les semences résistant aux changements environnementaux liés au réchauffement de la planète

destiné à prévenir les incidences négatives liées au réchauffement climatique. Adopté lors de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (sommet « Planète Terre ») à Rio en 1992, il est entré en vigueur en 1994.

*3 Mécanisme de développement propre (MDP) : Lorsque des pays industrialisés (le plus souvent, des pays développés) soumis à l'obligation de réduire les gaz à effet de serre mettent en œuvre des projets correspondants dans des pays hôtes (le plus souvent, des pays en développement) non soumis à une telle obligation, le MDP leur permet d'utiliser tout ou partie de la réduction ainsi atteinte pour remplir leurs propres objectifs de réduction. Le MDP est inscrit au protocole de Kyoto, qui a été adopté lors de la Troisième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP3), organisée à Kyoto en 1997.

*4 Chiffres obtenus à partir de statistiques établies par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2007.

Maladies infectieuses se propageant au-delà des frontières nationales

Efforts collectifs de la communauté internationale

Les maladies infectieuses menacent la vie et l'existence des individus, et elles exacerbent les souffrances infligées par la pauvreté. La mondialisation ayant progressé et favorisé les mouvements des biens et des personnes à travers les frontières nationales, les risques de voir les maladies infectieuses se propager dans le monde ont augmenté.

Le problème des maladies infectieuses ne peut plus aujourd'hui être réglé par un seul pays et exige des efforts collectifs de la communauté internationale. Les épidémies de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et de grippe aviaire sont des exemples types d'un tel phénomène.

Les trois grandes maladies infectieuses (HIV/sida, tuberculose et paludisme), qui coûtent chaque année la vie à plus de six millions de personnes dans le monde, constituent aujourd'hui une grave menace, tout spécialement dans les pays en développement. Ces maladies, avec leurs incidences négatives sur le développement socioéconomique, menacent en fait directement la vie et l'existence des

individus. C'est pourquoi elles doivent être immédiatement combattues, afin de préserver la sécurité humaine.

Nous verrons également dans ce chapitre les efforts accomplis par la JICA pour lutter contre la grippe aviaire, qui se propage à travers les frontières nationales, et contre le VIH/sida, dont la diffusion menace gravement les pays en développement.

Grippe aviaire

L'infection par le virus H5N1 a gagné l'Asie, le Moyen-Orient, l'Europe et l'Afrique, infligeant de sérieux dégâts aux sociétés et économies de divers pays en développement. Aujourd'hui transmissible entre oiseaux et de l'oiseau à l'homme, ce virus devrait bientôt devenir contagieux de l'homme à l'homme ; lui faire obstacle est donc une priorité urgente à l'échelon international. C'est pourquoi les pays industrialisés et les organisations internationales mettent en œuvre différents types d'aide axés sur le secours d'urgence (fourniture de matériels et équipements de prévention, médicaments). Parmi ces organisations, la JICA assure, dans une

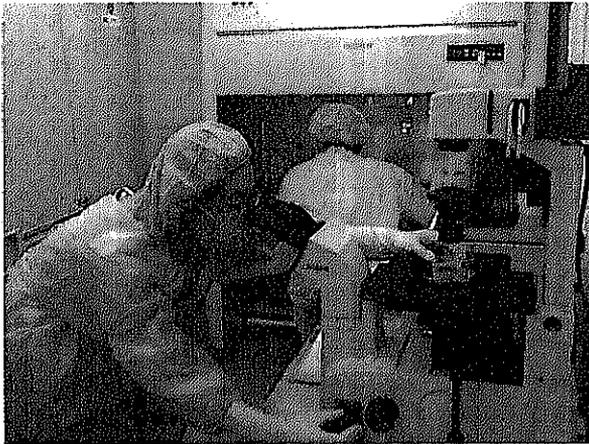
perspective à moyen et long terme, un transfert de technologie et la formation de ressources humaines, afin que les pays en développement puissent contenir l'épidémie par eux-mêmes. L'aide concerne à la fois les oiseaux (diagnostic et mesures d'hygiène sur les oiseaux porteurs du virus) et les hommes (examen et diagnostic, lutte contre l'infection à l'hôpital).

Empêcher la contamination des oiseaux

Pour ce qui est des oiseaux, l'aide mise en œuvre concerne essentiellement la région de l'ANASE, où les cas de contamination sont nombreux et particulièrement virulents.

Dans la péninsule indochinoise, les structures organisationnelles et les techniques qui permettront de faire face à la contamination sont en cours d'installation.

Toutefois, la propagation récente du virus touche de plus en plus d'oiseaux dans l'ensemble de la région. Aussi, les conditions sanitaires de l'avifaune se sont dégradées dans les pays voisins. Et ces



Formation sur des agents pathogènes hautement virulents pour des laborantins de l'INHE

conséquences ont une incidence négative sur toutes les volailles, notamment sur leur productivité, mais aussi sur le commerce des produits avicoles.

C'est dans ce contexte que la JICA a lancé en 2001, au niveau de toute la péninsule indochinoise, le projet de la coopération technique Japon-Thaïlande en matière de lutte contre les maladies animales en Thaïlande et dans les pays voisins. En 2004, la grippe aviaire a été ajoutée aux maladies concernées par ce projet et l'aide s'est essentiellement portée sur l'amélioration des capacités de diagnostic, avec notamment l'envoi d'experts japonais et une formation dans le pays. En mars 2006 plus précisément, lorsque la présence de la grippe aviaire a été confirmée au Myanmar, des experts thaïlandais formés dans le cadre du projet ont été détachés dès le début de l'épidémie. Travaillant en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), ils ont ainsi grandement contribué à l'élaboration d'une réponse rapide pour contenir la contamination galopante.

Dans la péninsule indochinoise, où la contamination a commencé à se propager en 2005, un projet de coopération non remboursable a été lancé en février 2007 pour améliorer les capacités de diagnostic. Une formation au Japon et une formation en Malaisie pour les pays tiers ont été conduites pour assurer la formation de ressources humaines, notamment des administrateurs et des diagnosticiens chargés du secteur vétérinaire et pastoral dans divers pays d'Asie, et plus particulièrement dans la région de l'ANASE (voir p. 39).

Se préparer à la contamination à l'homme

Concernant les humains, la JICA axe ses efforts sur la mise en place d'un système d'étude du virus, essentiellement pour la région de l'ANASE, où l'épidémie est importante. L'Agence s'appuie sur le

plan directeur de lutte contre la grippe aviaire formulé à l'initiative de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Lorsque le virus se transforme génétiquement et rend possible la transmission de l'homme à l'homme, une pandémie est à prévoir. Pour éviter de retarder la mise en œuvre de contre-mesures et la propagation des dégâts, il est nécessaire de détecter très tôt la

mutation du virus, afin de prévenir la pandémie et d'administrer des soins à un stade précoce.

Au Vietnam, on a déjà dénombré plus de 40 décès liés à la grippe aviaire. Ce pays ne disposant pas d'installations de dépistage des agents pathogènes hautement virulents, comme le virus de la grippe aviaire, des spécimens ont été envoyés dans des établissements sélectionnés par l'OMS à l'étranger pour y être analysés. C'est pourquoi la JICA a alors fourni une aide financière non remboursable pour la construction de laboratoires, afin que les analyses puissent être réalisées sur place rapidement et en toute sécurité. L'Agence a par ailleurs apporté une aide technique par le biais du projet de développement des capacités de l'INHE (Institut national d'hygiène et d'épidémiologie) pour la lutte contre les maladies infectieuses émergentes et récurrentes. Les modules du projet devraient permettre d'établir un système d'analyse en toute sécurité et de renforcer les capacités des laborantins chargés d'analyser les virus à haut risque. La JICA a donné au personnel chargé des soins médicaux à l'hôpital Bach Mai de Hanoi des conseils sur la manière de traiter de façon adaptée et en toute sécurité les patients touchés par la grippe aviaire. Ces efforts ne devraient pas se faire qu'à l'intérieur du pays, mais aussi dans les pays limitrophes, pour qui le Vietnam est un chef de file dans ce secteur de la santé.

La JICA a assuré à Singapour une formation sur les moyens d'endiguer la grippe aviaire à destination des pays d'Asie, afin qu'ils puissent coopérer et agir rapidement. Une formation au Japon sur la mise en place d'un système d'analyse sans danger, destiné à ces mêmes pays, est également prévue.

HIV/sida

Grave menace se jouant des frontières, le VIH/sida réduit à néant les efforts de croissance économique des pays en

développement et assombrit l'espoir en l'avenir des jeunes générations. Aujourd'hui, environ 40 millions de personnes sont contaminées par le VIH et quelque 30 millions d'autres sont déjà mortes du sida. Dans la zone où l'épidémie fait rage, l'espérance de vie moyenne aurait déjà diminué de 15 ans.

En tant que membre de la communauté internationale, la JICA s'efforce d'aider les pays touchés à lutter contre le VIH/sida en fonction de la stratégie et de la situation qui leur sont propres. Elle adopte une approche globale, qui repose sur la simplification administrative et l'habilitation communautaire, plus axée sur les besoins de l'individu. En collaboration avec des organisations internationales et d'autres pays donateurs, elle a pour objectif premier d'améliorer les systèmes existants, de sorte à ce qu'ils puissent fournir à tous ceux qui en ont besoin des services de qualité en termes de prévention, de traitement, de soins et de soutien.

Coopération régionale

En Zambie, pays qui a une frontière commune avec huit autres États, la JICA conduit depuis l'an 2000, en collaboration avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), un projet d'initiative transfrontière au titre de la coopération technique. Ce projet cible la population travaillant dans l'industrie du sexe, très exposée à la contamination par le VIH, et les grands routiers, qui passent souvent les frontières. Grâce aux activités régulières qui aident les travailleurs du sexe à partager leurs connaissances avec leurs pairs et à s'encourager les uns les autres à modifier leur comportement, ces derniers sont bien mieux sensibilisés au sida et aux maladies sexuellement transmissibles, et le taux d'utilisation du préservatif s'est renforcé.



Dialogue entre un pair éducateur (personne spécialement formée pour réfléchir avec ses pairs aux problèmes qui les concernent) et un camionneur à propos du sida.

En collaboration avec l'USAID, la JICA a lancé en 2006 un programme de prévention contre le VIH/sida. Celui-ci est axé sur le corridor de transport de la partie nord de l'Afrique de l'Est, qui englobe le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie et d'autres pays encore. S'adressant à divers pays, il ne concerne pas uniquement les camionneurs, mais aussi les communautés gravitant autour des dépôts de camions. L'objectif est de créer une société où les communautés puissent vivre en harmonie avec le VIH/sida. Des démarches multilatérales ont donc été engagées, non seulement dans le domaine de la santé, mais aussi au niveau de l'égalité homme-femme et des activités de promotion de la jeunesse. Des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) doivent être envoyés dans les organismes à but non lucratif (OBNL) soutenus par l'USAID et les communautés que la JICA souhaite aider. Leur mission consiste à promouvoir des activités grâce auxquelles ces démarches entraîneront un effet de synergie (voir p. 83).

Partager les expériences à l'intérieur comme à l'extérieur de la région

Pour promouvoir les mesures de lutte contre le VIH/sida dans une région où des pays voisins partagent des difficultés similaires, il s'avère toujours plus efficace de faire bénéficier les pays moins avancés de l'expérience du pays le plus avancé.

L'Agence met donc en place des activités de développement des capacités qui permettent aux pays en développement de tirer parti des expériences des pays voisins plus avancés dans la lutte contre le VIH/sida (Thaïlande, Brésil et Kenya, par exemple) et de mettre en œuvre des mesures adaptées à leur propre situation. Ainsi, le projet de Centre régional de coordination de lutte contre le VIH/sida en Thaïlande assure une formation spécifique adaptée aux besoins de différents pays (Cambodge, Laos, Vietnam et Myanmar), ainsi qu'une formation traitant des problèmes communs à tous ces pays. Ce projet n'est pas uniquement axé sur l'acquisition de connaissances par les

participants à la formation, mais aussi sur la manière d'appliquer et d'exploiter l'expérience de la Thaïlande dans chacun des pays concernés, par la visite de centres de lutte contre le VIH/sida en Thaïlande, le partage d'informations avec les agents d'exécution et des ateliers participatifs.

La formation sur les soins et le traitement du sida organisée en Thaïlande a également été suivie par du personnel engagé dans la lutte contre le VIH/sida au Ghana et en Zambie. Les systèmes de santé et les chaînes de transmission du virus étant totalement différents, il n'est pas possible de reprendre l'expérience de la Thaïlande telle quelle dans les pays africains. Cependant, il y a beaucoup à apprendre du processus d'apprentissage de la Thaïlande, qui a pris à bras le corps le problème du sida, et les échanges entre l'Asie et l'Afrique ont été une grande source d'inspiration pour les personnes impliquées.

Du conflit à la mise en œuvre de la reconstruction

Incidences des conflits

Un rapport révèle que 109 des 116 conflits survenus dans le monde au cours des 14 ans écoulés entre la fin de la guerre froide et 2003 étaient des conflits internes¹. De plus, ils sont nombreux à s'être déroulés dans les pays ou régions en développement les plus pauvres du monde². En outre, les conflits survenus dans les années 1990 ont fait plus de victimes civiles et dans le même temps effacé la frontière entre soldats et civils : ce sont ces derniers qui sont maintenant les plus menacés par les conflits.

Parfois, les conflits ont entraîné, dans les pays impliqués, comme dans les pays limitrophes, un afflux d'armes, de francs-tireurs et de réfugiés. Dans d'autres cas, ils se sont étendus à toute une région.

Le conflit israélo-palestinien est un exemple du premier type, les réfugiés palestiniens résidant en effet depuis longtemps dans d'autres pays du Moyen-Orient, comme le Liban, la Jordanie et la Syrie. Le conflit dans l'ex-Yougoslavie est du second type. Suite à l'indépendance simultanée de la Slovénie et de la Croatie, régions les plus avancées sur le plan économique dans l'ex-Yougoslavie, des conflits internes ont éclaté dans ces deux régions et après bien des bouleversements, leur indépendance a été reconnue. Par la suite, les Bosniaques (musulmans) et les Croates de Bosnie-Herzégovine ont

déclaré unilatéralement leur indépendance pour s'opposer au mouvement des Serbes qui progressait en Yougoslavie, ce qui a conduit à un prolongement du conflit dans ces régions.

Compte tenu de cette évolution récente des conflits d'aucuns ont récemment appelé l'attention sur l'aide au développement comme un moyen de prévenir et de résoudre les rivalités, mais aussi de consolider la paix, en complément d'autres méthodes, militaires et politiques. Mesure censée contribuer à supprimer ou réduire les facteurs à l'origine des conflits (mauvaise gouvernance ou pauvreté, par exemple), l'aide au développement devrait jouer un rôle majeur dans les efforts de consolidation de la paix. Elle devrait permettre l'instauration d'un système qui empêche l'apparition des hostilités et conduise à une stabilité et à un développement dans le moyen et le long terme.

Efforts de la JICA

La consolidation de la paix est inscrite comme un enjeu prioritaire dans la Charte de l'aide publique au développement du Japon (Charte de l'APD) présentée en 2003, ainsi que dans la politique à moyen terme du Japon sur l'aide publique au développement (politique à moyen terme de l'APD) annoncée en 2005. Dans le droit fil de ces politiques, la JICA fournit une aide à la consolidation de la paix dans trois

grands secteurs : restauration de l'infrastructure et des activités économiques, retour à une bonne gouvernance par les pouvoirs publics et renforcement de la sécurité.

Dans la mise en œuvre d'une aide à la consolidation de la paix, la JICA s'attache à respecter les cinq points suivants : (1) aide rapide et cohérente ; (2) prise en compte des personnes socialement vulnérables ; (3) aide combinée aux pouvoirs publics et aux communautés locales, ainsi qu'aux particuliers ; (4) aide aux pays et régions limitrophes ; et (5) réflexion sur les possibilités d'apparition ou de retour des conflits (voir p. 76).

Prévenir le retour des conflits – Bosnie-Herzégovine

La Bosnie-Herzégovine, dont les trois communautés ethniques se sont déchirées dans un conflit tripartite de 1992 à 1995, reçoit depuis 1996 une aide de la JICA. Consciente de ce que la réconciliation des communautés ethniques est cruciale pour éviter un retour des conflits, cette dernière a lancé un projet de développement communautaire réunissant des communautés opposées (Serbes et Musulmans/Bosniaques) à Srebrenica, ville qui fut jadis le théâtre d'un horrible massacre.

Dans une école secondaire de Mostar, qui fut l'un des champs de bataille meurtriers, différentes



Minoterie détruite dans un incendie lors d'un conflit (Mindanao, Philippines)

communautés ethniques suivent actuellement divers programmes d'enseignement. La JICA apporte son soutien à l'enseignement des technologies de l'information (TI) et espère que tous les programmes seront bientôt intégrés et donneront aux élèves des communautés impliquées dans les conflits (Croates et Musulmans) l'opportunité d'étudier ensemble et d'apprendre à mieux se comprendre les uns des autres.

Contribuer à la promotion de la paix

— Mindanao, Philippines

L'île de Mindanao est la plus pauvre région des Philippines. Dans le sud-ouest et le centre de l'île en particulier, la politique d'immigration suivie à l'époque coloniale est à l'origine de conflits entre, d'une part, le groupe d'autochtones composé de musulmans et de membres d'une ethnique minoritaire, et d'autre part, le groupe d'émigrants, composé surtout de chrétiens. Ces conflits n'ont pas seulement aggravé le problème de la pauvreté dans la région, ils ont également conduit une organisation terroriste internationale active dans l'ensemble de l'Asie du Sud-Est à installer une de leurs bases dans l'ouest de Mindanao, où les forces de l'armée philippine ont lancé une vaste opération de nettoyage.

En 1996, le gouvernement philippin a signé un accord de paix avec le groupe de rebelles musulmans du Front de libération nationale Moro (MNLF). En 2001, ce dernier a rejoint le gouvernement autonome des régions musulmanes de Mindanao. Des conflits armés n'ont cessé d'éclater entre le Front islamique de libération Moro (MILF), émanation du MNLF, et le gouvernement, jusqu'en 2003, date à laquelle un accord de cessez-le-feu a été conclu. Aujourd'hui, les pourparlers de paix se poursuivent.

En septembre 2006, suite à une réunion entre le chef du MILF et Gloria Arroyo, présidente des Philippines, la JICA s'est engagée à soutenir activement

le processus de paix. En octobre 2006, le Japon a détaché un conseiller senior (prêté à la JICA par le ministère des Affaires étrangères du Japon) chargé de la reconstruction et du développement de Mindanao auprès de l'Équipe internationale de surveillance (EIS), qui avait elle-même été envoyée sur place le 10 octobre 2004.

En 2007, la JICA a lancé l'étude pour la reconstruction et le développement socio-économique des régions affectées par le conflit à Mindanao, afin de préparer un plan de reconstruction et de développement pour les zones de l'île touchées par le conflit.

Un plan de reconstruction et de développement doit être arrêté. Parallèlement, une aide à la reconstruction de la communauté sera apportée à titre expérimental, avec une remise en état des installations communautaires détruites durant les conflits et la mise en place d'un système d'adduction d'eau simplifié.

La JICA répond aux besoins urgents de la population et se lance dans la formulation de futurs plans de reconstruction et de développement avant même qu'un accord de paix soit signé. On peut donc s'attendre à ce qu'elle participe également à la promotion du processus de paix.

Mise en œuvre du concept de corridor pour la paix et la prospérité au Moyen-Orient

— Palestine

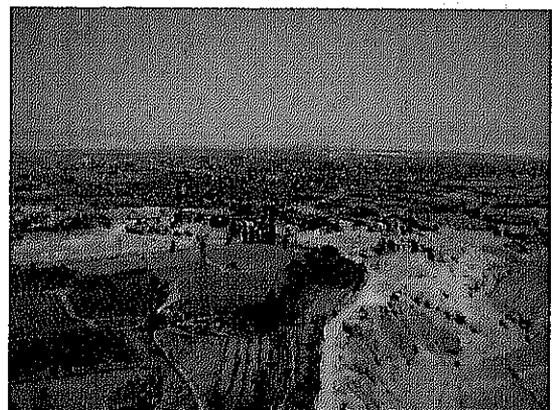
La politique de blocage de la région autonome palestinienne, que le gouvernement israélien pratique par intermittence depuis 10 ans, a épuisé l'économie de ce pays. On pense qu'environ la moitié de la population subsisterait avec moins de 2 USD par jour. Face à cette situation, Junichiro Koizumi, premier ministre japonais en 2006, a proposé en juillet de cette même année le concept de corridor pour la paix et la prospérité au Moyen-Orient. Celui-ci vise à promouvoir le développement économique de la région de la vallée du Jourdain (qui s'étend le long du fleuve éponyme marquant la frontière entre Israël et la Jordanie) grâce à la coopération entre quatre pays (Japon, Israël, Palestine et Jordanie) et le recours judicieux et souple à l'APD du Japon.

Dans le cadre du plan

destiné à la mise en œuvre de ce concept, la JICA s'est attachée dès 2006 à sélectionner et élaborer des projets de coopération. Elle a par ailleurs lancé, dès la fin mars 2007, des programmes de coopération dans plusieurs secteurs, notamment le développement de l'agriculture, ainsi que la transformation et la distribution des produits agricoles dans la vallée du Jourdain.

Cette vallée est l'unique zone plate sur la rive occidentale du fleuve. Elle est dotée de sols arables et d'un grand potentiel pour le développement agricole. Or, les ressources en eau limitées, le faible niveau technique des agriculteurs, le système de recherche et de vulgarisation toujours en gestation, etc., sont des problèmes qui freinent les actions en faveur du développement agricole. Afin de résoudre ces problèmes, la JICA a lancé l'étude de faisabilité sur le développement et la gestion des ressources en eau dans la vallée du Jourdain. Celle-ci est actuellement par ailleurs le théâtre d'un projet pilote qui visent non seulement à améliorer les méthodes de réfection et de gestion des puits et des voies de navigation existants, mais aussi à étudier les moyens d'optimiser les eaux à usage agricole et à gérer efficacement les ressources en eau. Le soutien renforcé à l'agriculture durable par ailleurs apporté à Jéricho et dans la moyenne vallée du Jourdain doit conduire à la création d'un dispositif efficace de promotion de l'agriculture alliant recherche et vulgarisation de technologies (agriculture sur brûlis cyclique et agriculture économe en eau, par exemple).

Une étude sur la faisabilité d'un parc agro-industriel dans la moyenne vallée du Jourdain en Palestine a également débuté. Celle-ci sera l'occasion d'élaborer plusieurs plans, notamment un plan de construction de parc industriel prévoyant un marché en extérieur pour le négoce de produits agricoles transformés et d'autres produits industriels, et un plan de promotion du commerce régional. Elle doit



Dans le sud de la vallée du Jourdain, Jéricho abonde en terres fertiles propices à l'agriculture.

aussi conduire à la mise en place d'une infrastructure de distribution. En appuyant ainsi de manière régulière la promotion de l'agriculture, ainsi que la production et la distribution de produits agricoles transformés, la JICA s'emploie à faire de l'agriculture l'industrie de base de la vallée du Jourdain et, dans le même temps, à donner corps au concept de corridor de la paix et de la prospérité (voir p. 49).

Mise en œuvre d'un soutien pour l'élection de l'Assemblée constituante

— Népal

Suite au soulèvement armé du Parti communiste du Népal (maoïste) contre le gouvernement de ce pays en 1996, des affrontements ont éclaté et se sont poursuivis jusqu'en novembre 2006, date de l'accord de paix global signé par les deux parties, qui a ainsi mis fin à 11 ans de conflits. Le Népal est une nation multilingue et multiculturelle située entre l'Inde et la Chine, grandes puissances asiatiques qui connaissent une croissance économique constante. La stabilité de ce pays est donc importante pour la paix de l'Asie toute entière.

Suite à l'accord de paix, la Mission des Nations unies au Népal (MINUNEP)

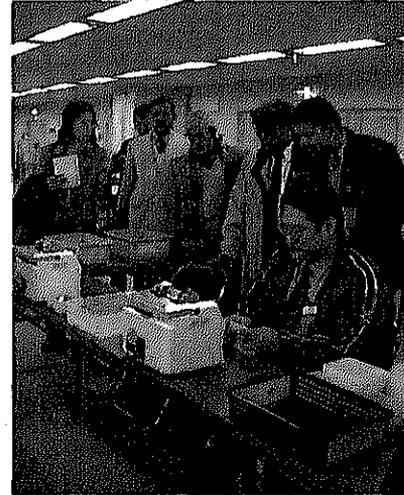
a été créée. Elle a pour mandat de surveiller la gestion des armements et du personnel armé des deux parties et d'encadrer l'élection d'une assemblée constituante. Actuellement, une aide a été fournie dans divers domaines, comme l'envoi, par de nombreux pays (dont le Japon), d'inspecteurs de l'armement dans les quartiers généraux, les camps et les casernes. Concernant l'aide aux élections, la JICA a invité au Japon des membres du comité électoral pour les former aux systèmes électoraux et à la démocratisation. Des experts ont par ailleurs été envoyés au Népal pour sensibiliser les électeurs et éclairer le grand public sur les élections et la démocratisation, mais aussi pour veiller à une couverture équitable par les médias. Les pouvoirs publics japonais ont fourni le matériel et l'équipement nécessaires aux élections (urnes, par exemple) (voir p. 75).

La pauvreté et les disparités socioéconomiques dans ce pays expliquent en partie l'expansion du pouvoir des maoïstes. Pour remédier à ces disparités, la JICA prévoit d'apporter une aide multiple : soutien des secteurs de l'éducation et de la santé, remise en état de l'infrastructure communautaire,

notamment les routes, et enfin, développement de l'agriculture.

*1 Source : *Armed Conflict 1989-2003, Journal of Peace Research* par l'International Peace Research Institute (Institut international de recherche pour la paix d'Oslo, PRIO)

*2 Selon le rapport sur les conflits armés (*Armed Conflict Report*) publié par Project Ploughshares au Canada, respectivement 45 % et 51 % des pays situés dans la moitié et le tiers inférieurs du classement des pays par rapport à l'indice du développement humain (IDH) ont connu des conflits entre 1992 et 2001.



En formation au Japon, des membres du comité électoral népalais s'informent à la technique du décompte des voix.

Réponse aux disparités en Asie

Situation actuelle et problèmes à résoudre pour parvenir à l'instauration d'une communauté de l'Asie de l'Est

Organisé aux Philippines en janvier 2007, le sommet de l'ANASE se proposait d'achever l'intégration de l'ANASE¹ d'ici 2015 et s'engageait à mener scrupuleusement des plans d'action à cet effet. Or, avant d'envisager son intégration, il conviendrait de résoudre le problème que représentent les fortes disparités entre ses pays membres. Dans cette région, le revenu national brut (RNB par habitant) affiche des variations pouvant atteindre un facteur de 1 à 120 (26 869 USD à Singapour contre 217 USD au Myanmar²). Ces écarts sont spectaculaires, même comparés à ceux qui existent au sein de l'Union européenne (UE). Aussi l'ANASE a-t-elle institué, avec l'aide de grands pays de la région, comme Singapour et la Malaisie, et aussi celle d'organisations internationales et d'agences d'aide bilatérale, un dispositif visant à réduire les écarts avec le Cambodge, le Laos, le Myanmar et le Vietnam (CLMV) (voir p. 36 à 38).

Au plan extérieur, l'ANASE a conclu ou est sur le point de conclure des

accords de libre-échange (ALE) ou des accords de partenariat économique (APE) avec le Japon, la Chine, l'Inde, la République de Corée, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Elle n'a par ailleurs pas cessé d'œuvrer en faveur d'une intégration économique avec les pays voisins, notamment le Japon, et pour la création d'une grande communauté de l'Asie de l'Est³.

En décembre 2005, le premier sommet de l'Asie de l'Est (EAS) a réuni 16 pays : membres de l'ANASE, Japon, Chine, République de Corée, Inde, Australie et Nouvelle-Zélande. Pour tous les dirigeants présents, ce premier EAS a été l'occasion de débattre de manière exhaustive des aspects stratégiques de l'avenir et de la coopération régionale en Asie de l'Est. Le deuxième EAS, en janvier 2007, leur a donné la possibilité de finaliser certains résultats concernant des questions régionales prioritaires. Comme lors du premier EAS, des débats ont également eu lieu sur la coopération future.

Le Japon a œuvré à la conclusion d'un APE avec chaque pays de l'ANASE. En août 2007, les accords avec Singapour et la Malaisie étaient entrés en vigueur et d'autres avaient été signés avec les Philippines, la Thaïlande, Brunei

Darussalam et l'Indonésie. Les négociations sur un partenariat économique global avec l'ANASE ont conduit à la signature d'un accord fin 2007. En décembre 2006, il avait été convenu d'ouvrir des négociations sur un accord d'investissement avec le Laos. Un accord du même type a été signé en 2007 avec le Cambodge et des négociations sur un accord de partenariat économique ont débuté avec le Vietnam au cours de cette même année.

Lors du sommet spécial Chine-ANASE en octobre 2006, la Chine a entériné une déclaration conjointe confirmant le renforcement des relations bilatérales dans divers secteurs, notamment le développement régional et la coopération économique. En novembre 2004, la Chine avait déjà signé avec l'ANASE un accord de libre-échange pour les biens. En 2005, le montant total des échanges entre la Chine et l'ANASE avait atteint 130,3 milliards USD, soit 23 % d'augmentation par rapport à l'année précédente. La Chine apporte en outre un soutien vigoureux par le biais d'une aide bilatérale et de contributions au Secrétariat de l'ANASE.

L'Inde se rapproche également de l'ANASE. Avec le sommet Inde-ANASE, elle n'a pas seulement ouvert une voie de

communication, elle est devenue membre de l'EAS.

Efforts de la JICA

L'Asie, et tout spécialement l'Asie de l'Est, a connu une croissance économique rapide, aidée en partie par l'APD du Japon. Il n'en reste pas moins que la crise financière asiatique de 1997-1998 a causé des dommages économiques dans une grande partie de la région et créé un nouveau groupe de pauvres, montrant ainsi qu'il était difficile d'assurer une croissance durable face à l'avancée de la mondialisation économique. Un nouveau type de pneumonie, le SRAS (syndrome respiratoire aigu sévère), qui s'est répandu à travers l'Asie de l'Est en 2003, a par ailleurs montré qu'une épidémie de maladie infectieuse pouvait causer une crise économique.

La JICA ne traite pas que des problèmes transfrontières, comme la lutte contre les maladies infectieuses, décrite plus haut dans ce dossier, elle fournit une aide destinée à assurer une croissance durable et autonome dans une région toujours plus intégrée au fur et à mesure de l'avancée de la mondialisation. Ainsi, côté « matériel », la JICA assure la création d'infrastructures, notamment de routes reliant divers pays, afin qu'ils puissent être nombreux à bénéficier de la croissance. Elle fournit en outre une coopération technique destinée à assurer la standardisation et la simplification des procédures de passage aux frontières, éléments indispensables pour favoriser l'extension des échanges. Enfin, dans le secteur financier, la mise en place de systèmes juridiques et économiques contribue non seulement à prévenir les crises financières, mais aussi à établir un meilleur climat d'investissement.

L'Asie se compose de nombreux types de pays, qui diffèrent par leur stade de développement et leur structure sociale. Pour les préparer à participer à la mondialisation et à la croissance économique régionale, mais aussi à en bénéficier, la JICA les soutient dans les domaines matériel et logiciel, en tenant compte de leurs différences. Elle fournit par ailleurs une aide destinée à renforcer les relations entre régions transfrontalières. Au sein de l'ANASE, qui est actuellement sur la voie de l'intégration régionale, la JICA facilite la circulation des hommes, des biens et des capitaux à l'échelon régional. Elle aide les pays concernés à lutter contre les crimes transfrontières, comme le piratage, le terrorisme et le trafic de stupéfiants. En Chine, aujourd'hui qualifiée de pays émergent, elle aide à former les ressources humaines requises

pour participer au concert des nations et notamment intégrer l'Organisation mondiale du commerce (OMC). En Inde, autre pays émergent, elle œuvre au renforcement des liens économiques avec le Japon.

Mise en place de réseaux régionaux — Sous-région du Grand Mékong

Alors même que la coopération internationale en faveur du Cambodge, du Laos, du Vietnam et du Myanmar (CLVM) devenait pleinement opérationnelle dans les années 1990, le plan de développement de la sous-région du Grand Mékong (SGM) a été lancé sous l'initiative de la Banque asiatique de développement (AsDB). Celle-ci proposait l'instauration d'un réseau régional composé d'un corridor économique est-ouest, d'un corridor économique est-ouest méridional (ou second corridor est-ouest) et d'un corridor nord-sud⁴. La JICA a alors étudié et planifié trois projets : la route nationale 9 du Laos, entre la Thaïlande et la Vietnam, la route nationale 1 du Cambodge, axe routier reliant le Cambodge au Vietnam, et un deuxième pont sur le Mékong. En plus de l'aide financière non remboursable attribuée dans le cadre de l'étude et du plan précédemment évoqués, la JICA a régulièrement détaché des experts et procédé au transfert de technologie requis pour les homologues.

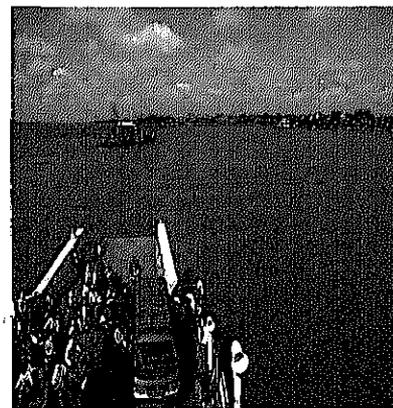
Parallèlement à la construction d'installations, la JICA prévoit, en collaboration avec l'AsDB et d'autres partenaires au développement, d'aider à simplifier les procédures de passage aux frontières et de favoriser ainsi la libre circulation des biens et des personnes.

Projet d'actualisation du droit de l'économie et des sociétés — Chine

La Chine évoluant toujours plus vers l'économie de marché, il était devenu urgent d'instaurer un droit des sociétés et des lois antitrust. Afin de mieux faire comprendre les relations entre le droit des sociétés, les lois antitrust et les autres lois connexes, la JICA a introduit l'ensemble des systèmes japonais, depuis les lois elles-mêmes jusqu'à leur dispositif de promulgation. Par des études et des conseils dans le cadre de problèmes particuliers, la JICA a en outre permis aux juristes chinois de mieux appréhender l'interprétation du droit et notamment de saisir la portée et le rôle exacts de ces lois. L'Agence souhaite, grâce à l'instauration de dispositifs



Circulation des biens et des personnes non loin de la frontière entre le Cambodge et le Vietnam : emplés sur une bicyclette, des produits de première nécessité entrent au Cambodge, alors qu'un chargement de bois part pour le Vietnam.



Transport par ferries au point frontière entre Vietnam et Cambodge sur le fleuve Mékong (côté cambodgien) : jusqu'à trois ferries font la navette entre 5 h 30 et 21 h 30.

législatifs intégrant l'acquis et l'expérience du Japon dans les secteurs de l'économie et du droit des sociétés, favoriser l'harmonisation avec les règles internationales. Cette coopération, qui avait débuté en novembre 2004, avait déjà donné des résultats en octobre 2005, le droit des sociétés ayant été remanié en Chine par le Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale.

*1 Intégration de l'ANASE : L'objectif est de créer une communauté intégrant les pays de l'ANASE et les trois pays que sont la Chine, le Japon et la Corée (ANASE+3) sur le plan de la sécurité humaine et au niveau des secteurs économiques, sociaux et culturels.

*2 Source : Base de données 2005 des principaux agrégats des comptes nationaux, Division de la statistique des Nations unies.

*3 Création d'une communauté de l'Asie de l'Est : L'objectif consiste à réaliser une intégration économique des pays de l'Asie de l'Est et de former ainsi une communauté régionale homogène similaire à l'Union européenne (UE).

*4 Corridor est-ouest : Il traverse le Vietnam, le Laos, la Thaïlande et le Myanmar. Corridor est-ouest méridional (second corridor est-ouest) : il traverse Bangkok en Thaïlande, le Cambodge et Hô-Chi-Minh-Ville au Vietnam. Corridor nord-sud : il traverse longitudinalement la province du Yunnan en Chine, le Laos, puis Bangkok, en Thaïlande.



Femmes travaillant avec des outils manuels d'arachides
travaillant à l'usine de traitement de
produits agricoles au Nigeria, au projet de la JICA «Un
village, un pazarda» est engagé.
(Photographie de Katsumi Yoshida)

2 Mesures pour une croissance plus forte en Afrique

TICAD IV et soutien à l'Afrique

Considérant qu'il était important d'être plus à l'écoute des pays en développement dans les débats sur divers thèmes concernant la communauté internationale, le Japon avait invité des représentants de ces pays au sommet du G8 de Kyushu-Okinawa en 2000. Outre le représentant de la Thaïlande, alors président de l'ANASE et ex-président de l'UNCTAD10 (10^e session de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), étaient présents des représentants du Nigeria, de l'Afrique du Sud et de l'Algérie, et tous ont dialogué avec les membres du G8. C'était le premier sommet à fournir l'occasion d'un dialogue entre les dirigeants du G8 et des pays en développement, et l'engagement du Japon a été particulièrement apprécié par les dirigeants présents. Grâce à l'impulsion donnée par cette manifestation, le soutien à l'Afrique a recueilli plus d'écho dans la communauté internationale. En 2001, les pays africains ont lancé de leur propre initiative le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et poursuivi leurs efforts d'auto-assistance.

Auparavant, en 1993, le Japon avait co-organisé, avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), la première Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD I). Cette réunion, qui avait attiré l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'un soutien à l'Afrique, a ensuite été reconduite tous les cinq ans. La quatrième du nom (TICAD IV) devrait se tenir en 2008.

Tendances actuelles des économies d'Afrique

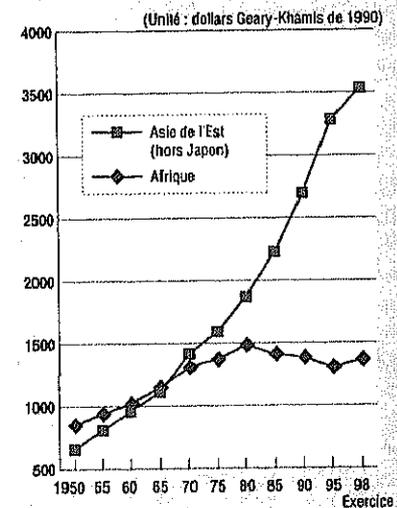
Alors que les économies des pays africains souffrent d'une récession à long terme depuis la seconde moitié des années 1970, l'Asie de l'Est, notamment la République de Corée et Singapour (NEI ou Nouvelles économies industrialisées), la Thaïlande et la Malaisie (ANASE) et la Chine, ont connu une croissance économique sans précédent, ce qui s'est traduit par un grand écart économique entre les pays en développement. Ces dernières années ont été marquées par une croissance économique remarquable dans le sud de l'Asie, notamment en Inde. L'afro-pessimisme a prévalu jusque dans les années 1990, car le continent africain était alors enlégé dans des conflits armés, se composait d'États-nations avortés et se trouvait toujours aussi peu considéré dans l'économie mondiale.

Or, la situation macroéconomique de l'Afrique s'est stabilisée depuis la fin des années 1990, avec des signes d'amélioration au niveau des services sociaux, comme l'éducation de base, la santé et l'approvisionnement en eau. Dans le même temps, la paix et la sécurité n'ont cessé de progresser, même dans des zones prises par les conflits, comme la région des Grands Lacs¹, le Soudan et le Liberia. Parallèlement à cette évolution, les pays africains ont pris des initiatives en faveur de la consolidation de la paix et du développement dans le cadre de l'Union africaine (UA) et du NEPAD, considérant les problèmes de développement comme des défis qu'ils se devaient de relever par leurs propres moyens.

Cela étant, les structures économiques de nombreux pays africains continuent de dépendre des produits de base et ces derniers doivent encore parvenir à une croissance économique durable, ce qui nécessite des réformes. Toutefois, la croissance économique ne permet pas de réduire la pauvreté, car la répartition des revenus est inéquitable. Aussi, d'autres efforts demeurent nécessaires pour protéger les groupes socialement vulnérables (rééquilibrage de la répartition des revenus entre zones urbaines et rurales, mais aussi entre différentes classes sociales).

Les pays africains prennent en main leurs propres difficultés, depuis la résolution des conflits régionaux, la démocratisation, la libéralisation de l'économie et les réformes administratives et financières

Figure a. Évolution du PIB par habitant en Asie de l'Est et en Afrique



(Élaboré par la JICA à partir de documents connexes)

jusqu'aux plans de réduction de la pauvreté. Aussi espère-t-on que la communauté internationale, et notamment le Japon, s'investisse dans les problèmes de développement des pays africains, en concertation avec ces derniers, et qu'elle leur apporte un soutien qui favorise leur appropriation. La TICAD IV est l'occasion idéale pour le Japon de montrer la voie dans ce domaine.

L'expérience de l'Asie

D'après l'expérience de l'Asie en matière de développement, les facteurs structurels de la croissance économique semblent se résumer en trois points : (1) une main-d'œuvre appliquée et bon marché en nombre suffisant ; (2) des pouvoirs publics favorables au développement et la présence d'une administration efficace ; et (3) un taux d'épargne intérieur relativement élevé et un secteur financier privé en expansion. On peut en outre répertorier quatre facteurs politiques clés : (1) un système d'échanges axé sur les exportations, dérivant de la politique des années 1950-1960 qui privilégiait les produits nationaux face aux produits importés (politique de substitution de productions nationales aux produits importés) ; (2) un système économique ouvert favorisant les investissements étrangers directs (IED) ; (3) des interventions proactives des pouvoirs publics,

notamment des financements à l'appui de réformes, le développement des infrastructures et la mise en place d'une politique industrielle ; et (4), un approvisionnement alimentaire régulier par l'expansion de la production agricole, la formation intérieure de capital, l'extension du marché intérieur et la redistribution des richesses.

Le Japon est à l'origine d'environ 60 % de l'APD bilatérale dont a bénéficié l'Asie. Dédiée pour l'essentiel au développement des infrastructures économiques, elle a permis de faire évoluer le climat d'investissement dans les pays bénéficiaires et d'exploiter la vitalité de leur secteur privé. D'autres efforts du Japon ont été très bien accueillis : (1) fourniture en temps opportun d'une aide dans les secteurs propices aux investissements directs et promotion des échanges ; (2) fourniture d'une aide massive pour l'amélioration de la productivité agricole ; (3) contribution à la formation des ressources humaines, considérée comme l'un des facteurs essentiels pour soutenir le développement économique de l'Asie, et ce, par une coopération active dans le secteur de l'éducation, notamment la formation professionnelle.

Suite aux ouvertures franches de la Chine en direction de l'Afrique ces dernières années et à la croissance économique rapide de l'Inde, avec qui l'Afrique a

toujours eu des liens économiques étroits, les pays africains semblent plus disposés à accroître leur rythme de croissance et à favoriser une transposition de l'expérience asiatique sur leur continent. Ainsi, lors du forum de Davos en janvier 2007, Donald Kaberuka, actuel président de la Banque africaine de développement a évoqué la possibilité de « convertir le miracle asiatique en miracle africain ». Et Zenawi Meles, premier ministre d'Éthiopie, a pour sa part publié un article sur une revitalisation de l'Afrique, qui s'inspirerait également de l'expérience asiatique.

Évidemment, l'Asie et l'Afrique ont des histoires, mais aussi des environnements naturels, sociaux et économiques différents, et l'expérience de l'Asie ne peut être transposée telle quelle à l'Afrique. La JICA estime toutefois judicieux d'examiner cette expérience et de concevoir des projets d'aménagement spécifiques, en tenant bien compte des différences liées au niveau de développement en Afrique, jusqu'ici axé sur l'application des expériences et théories de l'Occident.

*1 Région des Grands Lacs : Traversant le Rwanda, le Burundi et l'Ouganda en son centre, elle englobe l'est de la République démocratique du Congo, l'ouest du Kenya et le nord-ouest de la Tanzanie. Elle tient son nom des grands lacs que l'on peut y admirer, les plus connus étant le lac Victoria, le lac Albert et le lac Tanganyika.

Mesures préparatoires à la TICAD IV

Prévue en mai 2008, la TICAD IV devrait permettre de débattre des futures mesures de soutien à l'Afrique dans divers secteurs : rythme de croissance, sécurité humaine, environnement et changements climatiques. Pour l'économie africaine, qui vient juste de donner les premiers signes d'une amélioration, un rythme de croissance plus rapide et des progrès durables sont essentiels. Aussi est-il important de s'inspirer dans ce cadre de l'expérience asiatique. Un soutien susceptible de protéger les individus de menaces comme la pauvreté et les conflits, tout en leur donnant les moyens de s'autonomiser – en d'autres termes, un soutien à même de garantir la sécurité humaine – est indispensable au développement de l'Afrique. La communauté internationale dans son ensemble doit par ailleurs se préoccuper des questions environnementales et notamment des mesures à prendre pour repousser les changements climatiques et la désertification. La JICA est activement engagée dans ce secteur par le biais des actions décrites ci-dessous.

Mesures pour une croissance plus forte en Afrique

Au vu des évolutions évoquées plus haut sur le continent africain, la JICA s'est résolument engagée à s'investir dans divers secteurs : développement de l'agriculture et des villages ruraux, environnement des échanges et des investissements, infrastructures de base et valorisation de ressources humaines. Les actions entreprises s'inscrivent dans le cadre de mesures destinées à affermir la croissance des pays africains, avant la tenue de la TICAD IV, en 2008 (voir pp. 53 à 54).

Promotion du développement agricole et rural

Environ 80 % de la population d'Afrique serait concentrés dans des zones rurales. Le développement du secteur agricole et rural est donc essentiel si l'on veut garantir une croissance durable sur ce continent. C'est pourquoi il est nécessaire de lui apporter un soutien actif, en vue d'améliorer la productivité de l'agriculture et de mettre en place un système de distribution des produits agricoles.

La JICA soutient la diffusion du riz



Un expert de la JICA prodigue des conseils sur la culture du riz NERICA. (Ouganda)

NERICA², principalement en Ouganda et en Guinée, pays considérés comme des pôles de développement à l'est et à l'ouest de l'Afrique. Cette aide a pour objectif d'assurer la sécurité alimentaire du continent et l'Agence prévoit d'étendre ces activités aux pays jouxtant ces deux pôles.

Développement de l'environnement des échanges et des investissements comme moteur de la croissance

Le développement durable de l'Afrique passe par la revitalisation du secteur privé, grâce à la stimulation des échanges et des investissements, ainsi qu'à la croissance économique résultante. Les pays africains qui connaissent une croissance

économique favorable se doivent de créer un environnement qui leur permette de dynamiser les activités économiques par le capital privé, notamment les petites et moyennes entreprises, de sorte à parvenir à un développement durable.

La JICA œuvre au renforcement des institutions requises pour l'instauration d'un environnement propice à l'investissement en Afrique et s'appuie à cet effet sur l'expérience acquise par le soutien apporté aux pays d'Asie. Elle prévoit d'appuyer l'expansion de l'initiative « Un village, un produit » à travers l'Afrique, afin de dynamiser les communautés qui sont le fondement des activités économiques (voir p. 134).

Développement de l'infrastructure de base

De nombreux pays d'Afrique n'ont pas de débouchés maritimes. Aussi, le sous-développement des infrastructures transfrontières et la simplification des procédures de douane, qui se fait toujours attendre, ralentissent l'intégration des économies régionales, l'extension des échanges et la dynamisation des zones rurales. Dans ces conditions, le développement d'une infrastructure sociale est un postulat indispensable pour garantir la croissance économique. Consciente de cette situation, la JICA souhaite renforcer son aide au développement en Afrique en contribuant à la réalisation des plans de développement d'infrastructures (transports, électricité, etc.) définis dans le NEPAD.

Soutien à la formation des ressources humaines pour la croissance

Dans la société moderne, les avancées en matière d'innovation technologique sont axées sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Et si l'Afrique a besoin d'améliorer son éducation de base pour parvenir à la croissance économique dans le monde actuel, elle a aussi besoin de former des ressources humaines dans l'enseignement secondaire des mathématiques et des sciences, ou encore celui de l'enseignement supérieur de la technologie. Pour répondre à ces besoins diversifiés en matière de formation, la JICA est fermement résolue à contribuer au développement des capacités de chaque individu, consciente de ce que les ressources humaines d'un pays constituent l'un des facteurs les plus importants pour son développement.

Soutien à la sécurité humaine

Environ 40 % des Africains vivent dans un état de pauvreté absolue, autrement dit avec moins de 1 USD par jour. Le concept de sécurité humaine, qui englobe l'ensemble de leurs efforts pour « se prémunir contre les besoins essentiels de l'être humain (éducation, services de santé,

accès à une eau salubre, etc.) » et « se libérer de la peur (conflits, terrorisme, etc.) », est extrêmement important pour eux dans la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Santé et soins médicaux

Les maladies infectieuses, comme le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose et la poliomyélite restent une menace pour la vie de nombreux Africains. Le taux de mortalité élevé chez les femmes enceintes et les nouveau-nés est également un grave problème. Face à ces difficultés, la JICA poursuivra ses efforts pour prévenir les maladies infectieuses et maintenir la santé des femmes enceintes et des nouveau-nés, en partenariat avec les institutions médicales locales. La coopération dans ce domaine s'appuiera sur le plan d'action pour combattre les maladies infectieuses en Afrique, lancé en mai 2006 par Junichiro Koizumi, alors premier ministre.

Éducation

La formation des ressources humaines est cruciale pour le développement d'un pays et le renforcement de l'éducation est donc essentiel. Alors que l'éducation primaire pour tous est l'un des objectifs du Millénaire pour le développement, le taux d'inscription dans le primaire reste bas dans un grand nombre de pays d'Afrique. La JICA souhaite mettre en œuvre et renforcer divers types de soutien en matière



Le soutien à la gestion scolaire participative est destiné à faire mieux comprendre le rôle de l'école aux communautés locales et aux parents, et d'améliorer ainsi le taux d'inscription. (Niger)

d'éducation, notamment une aide combinant la construction d'établissements d'enseignement primaire et secondaire, avec la transmission de compétences en matière de gestion scolaire.

Eau salubre

En Afrique, nombreuses sont les personnes contraintes d'utiliser de l'eau non salubre. Or, celle-ci peut avoir des conséquences néfastes sur la santé et même s'avérer mortelle dans certains cas. Afin d'améliorer la situation, l'Agence soutient la construction de réseaux d'adduction d'eau pour assurer l'approvisionnement en eau salubre. Elle participe également à la maintenance et à la gestion de ces réseaux à travers la mise en place d'associations communautaires

et contribue ainsi au développement des capacités de la communauté.

Consolidation de la paix

Les questions de la consolidation de la paix et du lien entre cette dernière et l'aide à la reconstruction prennent une importance toute particulière en Afrique. La JICA a promis de renforcer son soutien à la consolidation de la paix. Activement engagée dans l'aide à la reconstruction dans des pays venant juste de sortir d'un conflit, elle fournit un soutien en faveur des communautés accueillant des camps de réfugiés (Soudan) et la réintégration sociale des enfants (Sierra Leone).

Efforts relatifs à l'environnement et aux changements climatiques

Le protocole de Kyoto venant à échéance en 2012, d'intenses débats ont actuellement lieu sur la scène internationale concernant le cadre d'un protocole post-Kyoto. Les changements climatiques ont constitué le principal thème de discussions lors de l'Assemblée générale de l'Union africaine en janvier 2007. Lors de la Conférence ministérielle de la TICAD, qui s'est tenue en mars 2007, les intervenants ont souligné la vulnérabilité toute particulière du continent africain aux changements climatiques à l'échelle planétaire et l'importance de méthodes de lutte contre ce phénomène pour assurer le développement durable de l'Afrique.

Alors qu'il était ministre des Affaires étrangères du Japon, Shinzo Abe avait annoncé une « Révolution verte en Afrique » pour les années 1980 et les JOCV avaient joué un rôle moteur dans la mise en œuvre des projets de coopération pour la promotion de la verdure au Sénégal, en Tanzanie, au Niger et en Éthiopie. En mai 2007, alors premier ministre, Shinzo Abe a présenté sa propre initiative : intitulée « Invitation to Cool Earth 50 », elle a pour objectif de parvenir à réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre dans le monde d'ici 2050. D'autre part, un renforcement du soutien en faveur des projets de protection de l'environnement en Afrique est prévu.

Consciente de la nécessité d'efforts à l'échelle mondiale pour lutter efficacement à long terme contre le réchauffement planétaire, la JICA s'engage à soutenir la diffusion des énergies propres en Afrique (production d'électricité photovoltaïque, par exemple) et dans le même temps à traiter de manière proactive les questions relatives à l'environnement mondial, notamment la prévention de la désertification.

*2 NERICA (Nouveau riz pour l'Afrique) : Variété de riz de montagne obtenue par croisement entre une variété de riz asiatique à haut rendement et une variété de riz africaine résistant au froid et aux maladies.



3

Vers la création d'une nouvelle JICA

Changement de l'environnement autour de la JICA

Suite à la réforme administrative gouvernementale, le budget de l'APD du Japon (compte général) a progressivement diminué. Le budget de l'exercice 2007 est de 38 % inférieur à son maximum, qui avait été atteint au cours de l'exercice 1997. Le budget alloué à la JICA a lui aussi été nettement réduit, avec une baisse cumulée de 13 % sur les 10 dernières années, soit environ 24 milliards JPY.

C'est dans le cadre de telles restrictions budgétaires que la JICA a été réorganisée en institution administrative indépendante en octobre 2003. Cette section passe en revue les efforts réalisés sur la période d'exécution des premiers objectifs et du plan à moyen terme (d'octobre 2003 à fin mars 2007, soit trois ans et demi) et les réalisations résultant des efforts accomplis durant cette période. Elle donne aussi un aperçu des préparatifs à l'intégration de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC), prévue pour octobre 2008.

Mise en œuvre de l'approche de terrain consécutive à la réforme de la JICA : une enquête sur l'aide à la reprise et à la reconstruction a été rapidement conduite dans le mois qui a suivi le grand tremblement de terre de Sumatra et la catastrophe du tsunami dans l'océan Indien. Un bateau de pêche a par ailleurs été construit en coopération avec une ONG locale à Banda Ache, en Indonésie. (Photographie de Katsumi Yoshida)

Efforts entrepris pour la réalisation des premiers objectifs et du plan à moyen terme (Transformation en institution administrative indépendante)

Les activités d'exécution et de gestion d'une institution administrative indépendante, comme la JICA, reposent sur l'atteinte d'objectifs qu'elle s'est fixés dans un plan à moyen terme et sur l'évaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs à moyen terme (période de trois à cinq ans) spécifiés par un décret du ministère compétent.

Lors de sa transformation en institution administrative indépendante en octobre 2003, la JICA a élaboré un premier plan à moyen terme, en s'inspirant des objectifs à moyen terme énoncés par le ministère des Affaires étrangères. La période d'exécution de ce plan s'est achevée en mars 2007. Les nouvelles opérations sont donc menées conformément aux nouveaux objectifs et au plan qui a débuté en avril 2007.

La loi sur les institutions administratives indépendantes stipule que les objectifs et le plan à moyen terme ont deux buts : (1) la rationalisation de l'ensemble du système d'exécution et de gestion et (2) l'amélioration des opérations sur le plan qualitatif. Les premiers

objectifs et le plan à moyen terme de la JICA ont permis de faire ressortir 34 points. Les progrès réalisés pour chacun d'eux sont communiqués et analysés tous les ans par un comité consultatif externe, à savoir le comité d'évaluation des institutions administratives indépendantes du ministère des Affaires étrangères. Les résultats de ces évaluations montrent que la JICA a correctement atteint les objectifs du premier plan à moyen terme.

Rationalisation du système d'exécution et de gestion

Le dispositif qui régit les institutions administratives indépendantes impose à toute institution concernée de prendre des mesures lui permettant d'atteindre les objectifs fixés en termes de recherche d'efficacité, afin qu'elle maîtrise mieux l'exécution des opérations inscrites dans le cadre des objectifs et du plan à moyen terme.

En particulier, il est stipulé que les budgets (subventions de gestion) devront

tous les ans être allégés d'un certain pourcentage.

Par suite, la JICA a décidé et réalisé une réduction de 5 à 10 % en moyenne des dépenses concernant l'envoi d'experts, l'accueil de participants en formation, la fourniture d'équipements et de matériels, l'envoi de missions d'étude, tout en maintenant et en améliorant la qualité de ses opérations sur la période d'exécution. Concernant les dépenses de gestion, l'adoption de nouveaux systèmes de gestion et de rémunération du personnel a permis une réduction de plus de 10 % par rapport à l'exercice 2002. Ces économies ont été réalisées en réduisant le temps perdu en bureaucratie et en paperasserie.

Amélioration de la qualité des opérations

Pour améliorer la qualité des opérations, la JICA s'est engagée à atteindre les objectifs suivants : mettre en œuvre des mesures appropriées pour la divulgation des informations et la protection des données personnelles,

renforcer les activités de relations publiques, respecter l'environnement et la société, promouvoir l'égalité homme-femme et enfin, se livrer à une évaluation systématique et rigoureuse des projets.

La JICA a également défini divers objectifs concernant certains de ses

programmes (coopération technique, participation du public à la coopération internationale, promotion de la coopération financière non remboursable, programmes d'émigration, secours d'urgence, etc.). Pour le programme d'envoi de volontaires par exemple, elle s'est efforcée de

répondre aux attentes des personnes prêtes à s'engager et de faciliter leur participation, notamment par le système d'envoi en mission de courte durée. Aussi, le nombre de participants au cours de l'exercice 2006 a dépassé de plus de 10 % celui de l'exercice 2002.

Changements introduits par les efforts de réforme de la JICA

La JICA a élaboré et s'est attachée à mettre en œuvre un vaste plan de réformes internes au niveau structurel et opérationnel. Annoncé à l'origine en 2004, ce plan a permis de réaliser des réformes concernant l'exécution et la gestion, ainsi que les systèmes organisationnels, et ce suivant trois perspectives : l'approche de terrain, la sécurité humaine et la recherche d'efficacité, de rigueur et de rapidité.

Retombées des réformes ...

Pour réaliser les projets de manière plus coordonnée et plus souple, le système des départements par régions et par questions spécifiques a tout d'abord été introduit au niveau du siège, afin d'exploiter le savoir et l'expérience acquis en matière de problèmes de développement, pour les appliquer ensuite au niveau local, en s'aidant de l'expertise régionale. La JICA a accéléré la prise de décisions par l'adoption d'une structure organisationnelle plus horizontale. Les relations entre le siège et les bureaux à l'étranger intègrent désormais l'approche de terrain, pour tirer autant que possible parti de l'initiative locale. À cet effet, le rôle des bureaux à l'étranger a été renforcé. Concrètement, le personnel et l'autorité ont été en grande partie transférés du siège vers les bureaux à l'étranger, opération qui leur a donné la possibilité d'être à l'initiative des actions locales. En appui à ce système, des réseaux de communication internationaux et des systèmes de soutien opérationnel et de gestion ont été mis en place, créant

ainsi un environnement dans lequel le terrain et le siège peuvent échanger des informations en temps réel. Ces efforts ont permis une exécution rapide et appropriée des projets, conforme aux besoins du terrain. De plus, ils ont favorisé l'instauration d'un climat de confiance avec le gouvernement partenaire, grâce à l'amélioration des communications. Aussi, tout le monde s'accorde à dire que

ces mesures ont permis d'introduire plus d'efficacité et de rigueur dans les activités d'exécution et de gestion de la JICA.

Divers efforts ont été accomplis pour que l'exécution des projets soit plus efficace et réponde aux besoins des pays en développement, conformément aux politiques gouvernementales d'aide au développement. Parmi ces efforts, on peut citer : le soutien à l'élaboration de projets prometteurs, les efforts de coordination et de collaboration au niveau de l'aide internationale, l'appui des programmes apportant une solution globale aux problèmes de développement et les efforts pour rattacher le concept de sécurité humaine à des actions concrètes.



JOCV travaillant au sein d'une ONG qui soutient les femmes dans le cadre du programme d'amélioration des conditions sanitaires dans la région de l'Upper West (Ghana) : combinant envoi d'experts, coopération financière non remboursable, coopération technique et envoi de JOCV, c'est un exemple de projet regroupant plusieurs petits projets qui devraient répondre à moyen terme aux problèmes de développement. (Photographie de Katsumi Yoshida)

antennes au Japon, de sorte à répondre plus précisément aux besoins des pays en développement. Ainsi, la JICA s'est attachée à revoir les fonctions de ses antennes, à renforcer ses réseaux pour faire le lien avec les besoins du terrain, à faciliter l'accès aux activités de la JICA pour les citoyens japonais et enfin à mieux communiquer en tant qu'organisation. Dans ce cadre, on peut citer en avril 2006 la réorganisation du Centre de formation de Hiroo (Global Plaza), qui sert aujourd'hui de relais à la coopération participative des citoyens.

Mesures d'ajustement des réformes

Entre-temps, d'autres défis sont apparus, notamment sur la manière dont le siège au Japon peut apporter un soutien adapté aux bureaux à l'étranger, qui disposent d'une expertise limitée, ou encore, sur la manière d'améliorer les aspects concernant la coordination et la prédictibilité des projets gérés par les bureaux à l'étranger. Pour répondre à ces questions, la JICA s'est attachée à prendre des mesures d'ajustement des réformes. Concrètement, cela s'est traduit de trois façons : l'instauration de partenariats entre le siège et les bureaux à l'étranger, la promotion de l'approche-programme pour favoriser la bonne coordination des projets, et enfin,



« Je veux aller à l'école » : Exposition organisée à l'espace de découverte sensorielle de la JICA Global Plaza. (Photographie de Kenshiro Imamura)

Annoncée en mars 2005, la seconde phase du plan de réforme de la JICA a marqué le début de la réorganisation des activités au Japon (programmes de formation au Japon pour le personnel de pays en développement et coopération participative des citoyens, etc.) et des

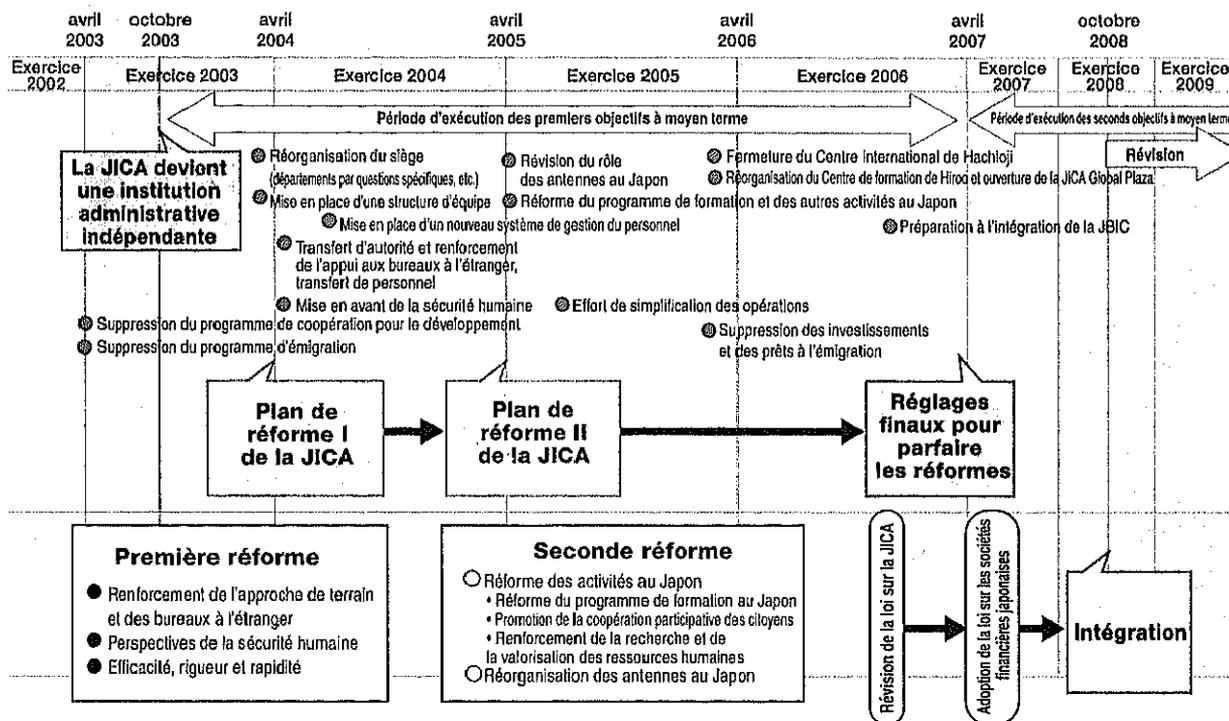
l'amélioration de la prédictibilité des projets par l'introduction d'un nouveau système de gestion du budget.

Depuis sa transformation en institution administrative indépendante, la JICA a démarré des plans de réformes internes et s'est attachée à mettre en place des

systemes lui permettant de réaliser les meilleures actions possibles sur le terrain. Elle a par ailleurs davantage mobilisé son personnel en faveur d'une gestion axée sur les résultats, notamment sur la performance et le coût. La JICA s'emploie à développer davantage les capacités de

son personnel et à assurer en matière de développement des réalisations de qualité, qui à la fois soient appréciées par les pays en développement et la fassent mieux connaître des contribuables japonais.

Figure b Efforts de réforme de la JICA au cours de la période d'exécution des premiers objectifs à moyen terme



Préparation à l'intégration de la JBIC

Création d'une nouvelle JICA

Suite aux réformes de l'APD lancées par le gouvernement, la loi de promotion des réformes administratives (juin 2006) stipulait que les activités de coopération économique d'outre-mer de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) seraient reprises par la JICA, par le biais d'un amendement à la loi concernant l'institution administrative indépendante JICA (loi JAIC). C'est ainsi, qu'au 1^{er} octobre 2008, la création de la nouvelle JICA a été officiellement approuvée en vertu de l'amendement à la loi sur l'Agence japonaise de coopération internationale adopté le 8 novembre 2006 et de la loi sur les sociétés financières adoptée le 18 mai 2007.

Attentes envers la nouvelle JICA

Il est attendu de la nouvelle JICA qu'elle concrétise l'effet de synergie de l'intégration, qu'elle renforce ses relations publiques et qu'elle assoie sa présence du Japon, en agissant comme une organisation capable de coordonner de manière intégrée coopération technique, prêts et coopération

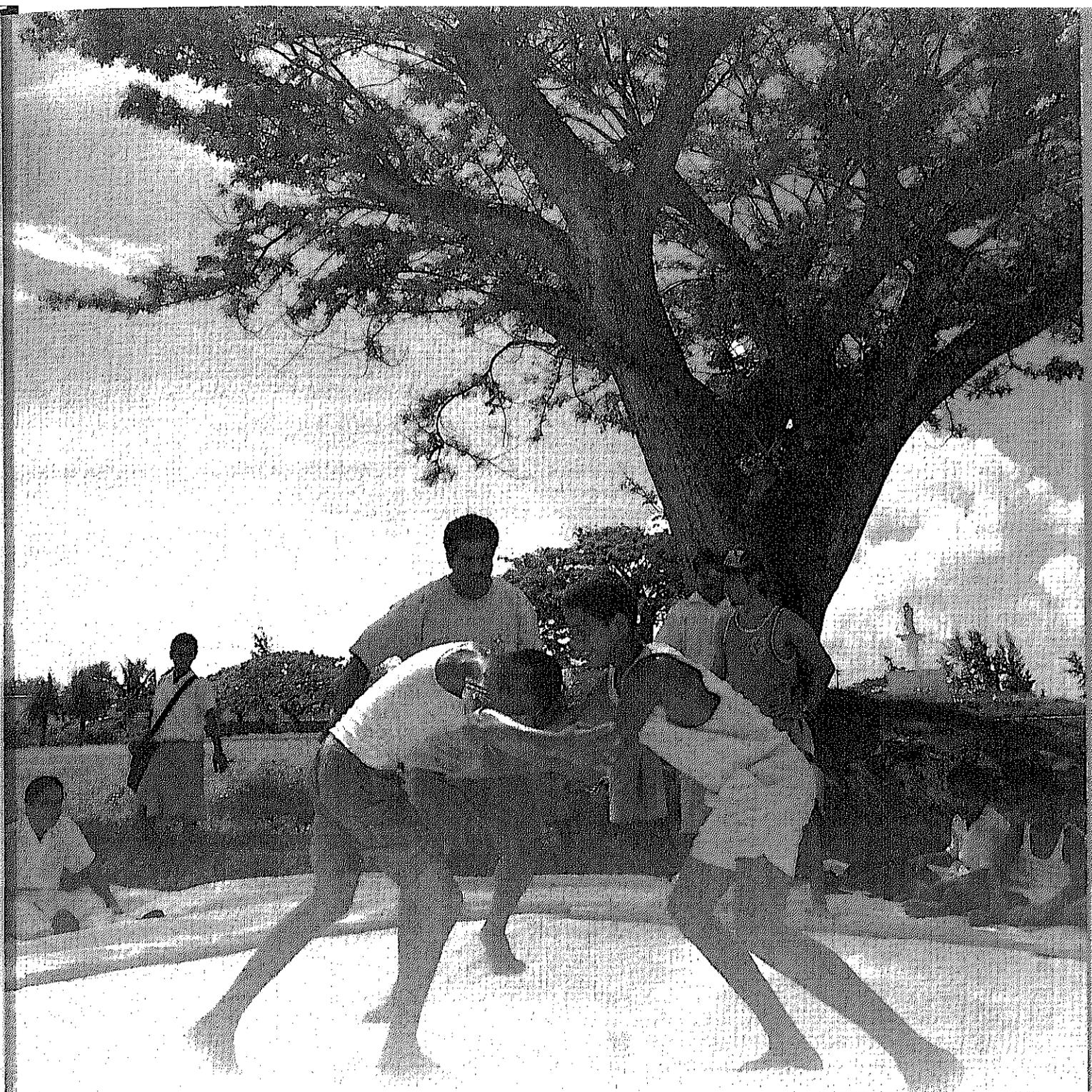
financière non remboursable. Elle se doit, à ce titre, d'apporter une aide souple et rapide, conforme aux stratégies et mesures élaborées par le gouvernement, tout en conservant son initiative en qualité d'institution administrative indépendante. La JICA est sincèrement déterminée à honorer ses nouvelles responsabilités. À cet effet, elle prévoit de mettre en œuvre tout un ensemble de mesures homogènes, allant de la planification à la mise en œuvre, dans le cadre des trois programmes phares que sont la coopération technique, les prêts et la coopération financière non remboursable, et ce tout en maintenant un dialogue étroit avec les pays en développement. La JICA est en outre résolue à promouvoir davantage les réformes en cours, notamment l'application rigoureuse de la gestion de terrain, et dans le même temps, à assurer une aide unique en son genre au Japon, en s'appuyant sur son expérience passée.

La nouvelle JICA sera dotée de nouvelles ressources destinées aux activités de recherche. Elle devra par ailleurs renforcer ses moyens de communication, afin de jouer son rôle dans la communauté internationale, en s'appuyant sur les idées et les données stratégiques recueillies grâce

aux études et aux recherches entreprises sur des approches efficaces de l'aide.

La création d'une organisation nouvelle est pour nous le plus grand des défis. En étroite collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et la JBIC, nous avons créé un département et un groupe de travail pour préparer l'intégration et conduire des débats sur les questions concernant l'organisation, le personnel et les opérations. Dans les bureaux à l'étranger, exécutants de l'aide sur le terrain, de telles activités sont déjà en cours, et notamment des projets devant conduire à l'élaboration conjointe de mesures pour l'exécution de l'aide spécifique par pays.

L'année 2008 ne marquera pas uniquement la naissance d'une nouvelle JICA, ce sera pour le Japon l'occasion d'affirmer son rôle de chef de file, avec l'organisation de manifestations comme la TICAD IV ou le sommet du G8 sur les bords du lac Toya, au sud de l'île de Hokkaido. La JICA poursuivra ses préparatifs, afin de concrétiser l'effet de synergie de l'intégration et de répondre aux attentes de la communauté internationale et du public japonais.



Partie I • L'APD et les programmes de la JICA

Chapitre 1 Aperçu de l'APD du Japon et des programmes de la JICA

- 1 L'APD du Japon et la JICA 26
- 2 Aperçu statistique des activités de la JICA 31